



LA CFDT & FGAAC-CFDT

VOUS INFORMENT SUR LES DIFFÉRENTES RÉUNIONS DE NÉGOCIATIONS À VENIR.

EUROCARGORAIL

La Direction a ouvert mercredi dernier les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).

En parallèle, la Direction nous a également communiqué un calendrier de réunions pour négocier un protocole des congés payés et des accords d'entreprise censés régir nos conditions de travail comme le veut la réforme ferroviaire.

+ UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE !

Afin d'essayer de représenter au mieux chaque région, la composition des délégations CFDT sera composée lors de ces réunions des délégués syndicaux CFDT et complétées par :

- ⇒ Par Messieurs Wingert et Dos Santos le vendredi 3 juin pour la NAO et l'accord d'entreprise.
- ⇒ Par Messieurs Boukhiar et Natis le jeudi 16 juin pour le protocole congés et NAO.
- ⇒ Par Messieurs Natis et Korkmaz le jeudi 23 juin pour l'accord d'entreprise.
- ⇒ Par Messieurs Ovion et Banou le mardi 28 juin pour la NAO et accord d'entreprise.

⇒ Par Messieurs Guyot et Bouraoui le mardi 5 juillet pour le protocole congés et NAO.

⇒ Par Messieurs Christmann et Latamna le mardi 12 juillet pour la NAO et accord d'entreprise.

⇒ Par Messieurs Le Meur et Sferrazzo le mardi 19 juillet pour l'accord d'entreprise et protocole congés.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants CFDT pour leur faire part de vos suggestions et de vos revendications.

 CFDT Cheminots Officiel

 @cfdtcheminots

CFDT CHEMINOTS

47/49 AVENUE SIMON BOLIVAR

75019 PARIS

TÉL : 01 56 41 56 70

E-MAIL :

CONTACT@CFDTCHEMINOTS.ORG

+ UNE OCCASION D'ENVOYER UN SIGNE POSITIF

En cette période difficile que nous traversons avec l'échec des négociations sur l'accord NPO et la baisse évidente de motivation des salariés face à une organisation du travail de plus en plus laborieuse, **la Direction doit envoyer un signe plus que positif aux salariés** en réponse aux demandes qu'ils vont exprimer.

Ce sera également l'occasion pour **la Direction d'établir un véritable dialogue social** nécessaire au bon fonctionnement de toute grande entreprise.

Lors de ces négociations, **la reconnaissance** du travail fourni par l'ensemble du personnel, les efforts consentis quotidiennement et l'investissement de chacun doivent être reconnus et largement récompensés.

Pour la CFDT, la promotion de la gestion de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée repose sur l'impulsion donnée par le top management, la culture de l'organisation (intégrer la gestion des équilibres dans le management du travail), la formation et la sensibilisation des salariés (évaluation du travail).

**REJOINS
LA CFDT
POUR FAIRE ABOUTIR
TES REVENDICATIONS**

VISITEZ le nouveau site CFDT Cheminots sur www.cfdtcheminots.org



CONDUCTEURS DE TRAINS

LA FGAAC-CFDT EST UN SYNDICAT DE PROGRES AU SERVICE DE SES ADHERENTS

 FGAAC-CFDT Officiel

 @FGAACCFDT

 FGAAC-CFDT Officiel

+ AGIR POUR LES SALARIÉS

L'entreprise doit s'intéresser au bénéfice qu'elle pourrait en tirer et notamment une meilleure capacité à retenir les talents, davantage d'engagement du personnel, une productivité accrue, un travail de meilleure qualité et un meilleur service à la clientèle.

Avoir une vision d'avenir pour l'entreprise, ce n'est pas seulement multiplier les plans d'économies pour espérer redresser la barre du navire ECR. La Direction doit aussi et surtout mettre en place une véritable politique sociale et salariale qui motive l'ensemble des salariés.

C'est une condition au maintien d'une production efficace, dans le respect de nos vies privées et personnelles.

Lors de la grève ECR de février dernier à l'appel de la CFDT, nous nous étions dressés seuls pour notamment dénoncer des conditions de travail de plus en plus difficiles et réclamer l'ouverture de négociations.

Ce calendrier social qui vient de nous être communiqué, c'est donc l'occasion pour l'entreprise de revoir entièrement sa façon de travailler en mettant en place des règles claires et respectueuses de chacun pour enfin avancer et construire l'avenir.

LES VÉRITABLES NÉGOCIATIONS QUI VONT RÉGIR LA VIE DES SALARIÉS D'EURO CARGO RAIL VONT MAINTENANT COMMENCER.

+ LES REVENDICATIONS DE LA CFDT :

- ➔ Augmentation collective de salaire supérieure à 2% sans condition d'ancienneté.
- ➔ Revaloriser les grilles salariales intermédiaires des 3 et 5 ans pour toutes les catégories du personnel.
- ➔ 13^{ème} mois/prime vacances minimum de 500 € bruts.
- ➔ Prime pour le travail du dimanche et jour férié de 50 € bruts.
- ➔ Indemnités repas revalorisées au-delà de 16,80 €.
- ➔ Revalorisation du Budget de fonctionnement et ASC.
- ➔ Revalorisation des heures de nuits.
- ➔ Accord d'intéressement négocié avant le 30 juin.

L'ÉQUIPE CFDT & FGAAC-CFDT

PROFESSIONNEL AU QUOTIDIEN, ACTEURS DE DEMAIN !

FGAAC-CFDT
20, RUE LUCIEN SAMPAIX
75010 PARIS

TÉL : 01 40 18 44 40
E-MAIL :
FGAAC-CFDT@FGAAC.ORG

REJOINS
LA FGAAC-CFDT
POUR FAIRE ABOUTIR
TES REVENDICATIONS

QUEL SYNDICALISME SOUHAITEZ-VOUS ?

COMMENT ÇA, VOUS
VOULEZ NÉGOCIER ...

VOUS POUVEZ PAS
BRASSER DE L'AIR
AVEC LES AUTRES ?



VISITEZ le nouveau site FGAAC-CFDT sur www.fgaac-cfdt.fr